

Honoraires de transaction maximum TTC à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat

<u>Prix de vente</u>	<u>Habitation / Professionnel</u>
De 0 à 59 999 €	15 % TTC avec un minimum de 3 500 € TTC
De 60 000 à 99 999 €	10 % TTC
De 100 000 à 149 999 €	8 % TTC
De 150 000 à 199 999 €	7 % TTC
De 200 000 à 299 999 €	6 % TTC
A partir de 300 000 €	5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Agence Principale ORPI DESVRES 43 place Léon Blum, 62240 DESVRES

Succursale ORPI MARECHAL FOCH 108 place Maréchal Foch, 62830 SAMER

Honoraire au 16/04/2024

SARL au capital de 19 600 € / 751 222 225 RCS Boulogne Sur Mer – Carte professionnelle n° CPI 6203 2018 000 030 794 délivré par la CCI haut de France

La délivrance d'une note est obligatoire

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien